

Synthèse des discussions de la séance du 5 avril 2024

Les sépultures arborées et naturelles en France : des enjeux multiples

N.B. Cette discussion prend place à la suite de la présentation de Marie Fruiquière dans le cadre du *Réseau Les Morts. Regards, Récits, Réflexions* et plus précisément du séminaire *Du trépas à la tombe*. Il s'agit d'une réflexion commune à laquelle prennent part l'ensemble des participant-es. Le résumé de l'intervention se trouve à la fin de ce document.

Les défunts et leurs familles peuvent aujourd'hui faire le choix de s'engager dans la démarche des sépultures naturelles ou arborées. De plus en plus de cimetières traditionnels accueillent désormais des sections dédiées aux cercueils en bois non traités et en fibres naturelles pour des inhumations en pleine terre sans caveau mais aussi des inhumations de cendres ou d'urnes en pieds d'arbres. Ces volontés associées aux moyens à disposition dans l'organisation des funérailles s'accompagnent d'une reconfiguration des acteurs du funéraire. Différentes questions et enjeux entrent alors en ligne de compte.

Ont été abordées durant la discussion les questions d'ordre économique, importantes notamment pour les proches, avec une distinction devant être réalisée entre gestion privée ou publique des sépultures arborées. Les communes doivent aussi s'emparer des questions de gestion de ces nouveaux espaces végétalisés. L'arbre, marqueur de la tombe, porte une valeur symbolique autant qu'écologique pouvant impacter l'aménagement et l'esthétique de ces espaces funéraires. L'enjeu est de reconsidérer le symbolisme autour de l'arbre afin de diversifier les espèces dans une visée intra et interspécifique. En effet, les arbres souvent plantés au même stade de développement et à la même période tendent à perdre leurs feuilles et à être malades en même temps. Cela exerce ainsi une influence à la fois sur les considérations esthétiques, de gestion des espaces, mais aussi symboliques pour les proches venant se recueillir. Ces pratiques funéraires naturelles nécessitent de penser à l'interaction avec la flore mais également la faune. A titre d'exemple, certains dispositifs en amidon de maïs pourraient attirer des animaux fouisseurs.

Les enjeux écologiques qui intègrent le funéraire par le biais d'alternatives ou d'innovations techniques et au travers des souhaits des défunts et familles rejoignent des réflexions anciennes. Le cas des sépultures musulmanes a été abordé, pour lesquelles l'inhumation traditionnelle du corps seulement entouré d'un linceul correspond aux réflexions du mouvement écologique actuel (à noter que le cercueil est obligatoire en France). Or, dans les cimetières français, une différence est visible aujourd'hui entre les carrés musulmans des années 1980 et ceux plus récents. En effet, les premières sépultures sont davantage épurées que les plus récentes sur lesquelles les marbriers ont développé une gamme de produits s'adaptant aux codes de la tradition musulmane (arabesques). Malgré une sobriété requise, les codes esthétiques des sépultures traditionnelles sont intégrés. Ainsi est observée une

inversion des conceptions avec désormais un mouvement funéraire semblant contradictoire avec les consciences et attentions écologiques. Cela donne lieu à une interrogation sur une nouvelle forme de stigmatisation des populations ayant tenté de s'élever dans leur statut funéraire en favorisant et valorisant un modèle de sépulture aujourd'hui en opposition du modèle tendance. Un parallèle a ainsi été réalisé avec le mouvement des *natural burials* dont les musulmans s'étaient emparés du fait d'une correspondance à leurs attentes dans les contextes anglo-saxons. Il est également noté que l'inhumation en linceul a été une avancée dans l'approche de la terramation dont les projets d'étude se multiplient.

La présentation, suivie de la discussion, révèlent combien les sépultures arborées et naturelles condensent des perspectives autant éthiques, sanitaires, de représentations de la mort et de l'au-delà, que d'esthétisme et d'écologie. Elles ouvrent également sur des questions plus larges de réactualisation des rites et des relations aux morts. En effet, l'arbre symbolisant majoritairement l'emplacement des sépultures peut être amené à être malade et ainsi remplacé donnant alors lieu à de potentiels renouvellements de cérémonies. Le cycle naturel des saisons renforce aussi le passage du temps et demande une attention supplémentaire aux espaces arborés. Cette renaturation de la sépulture semble, par la veille et l'entretien de ce patrimoine végétal, être une opportunité pour garder présent les morts aux côtés des vivants.

Réseau Les Morts. Regards, Récits, Réflexions.

« Genèse des sépultures arborées et naturelles en France : confrontations et adaptations des logiques funéraires et écologiques dans la construction de nouvelles formes de cimetières »

Intervenante :

Marie Fruiquière, doctorante en architecture et aménagement du territoire.

Résumé de la séance

Les enjeux multiscalaires du changement climatique apparaissent aujourd'hui au cœur des lieux les plus anthropisés. Parmi ces espaces, les cimetières deviennent le laboratoire de projets alternatifs comme support de transition écologique (politiques zéro phytosanitaire, préservation de la biodiversité, création d'îlots de fraîcheur), y compris dans l'apparition de nouvelles formes de sépultures (sépultures végétales, régénératives, etc.). Faisant échos aux mouvements tels que les *natural* et *green burials* connus en Angleterre ou aux États-Unis, l'écologie imprègne alors le domaine funéraire depuis la fin de XXe siècle en France en profitant des mutations en anthropologie la mort. "Site cinéraire boisé", "forêt cinéraire", "cimetière naturel", "carré écologique", sont autant de nouvelles initiatives proposant des formes d'inhumations se voulant plus respectueuses de l'environnement en s'appuyant sur le motif végétal. Cependant, ces dernières sont encore peu étudiées dans le domaine de l'architecture et de l'urbanisme. Partant de l'analyse spatiale de ces sépultures alternatives au prisme de la législation funéraire, la communication vise à discuter la manière dont ces initiatives dites écologiques ou naturelles bousculent les cadres réglementaires relatifs à l'aménagement des cimetières. S'appuyant sur une enquête de terrain (observations in situ et entretiens semi-directifs avec les gestionnaires), nous proposerons une approche typo-morphologique de ces sépultures alternatives afin de caractériser la pluralité et la genèse de ces nouveaux paysages funéraires en France. Complétée par l'analyse textuelle du cadre juridique, nous verrons alors les évolutions et stagnations de la législation funéraire, illustrant les tensions et incohérences dans le développement de nouvelles formes de cimetières tant quant à leur mise en œuvre (règles d'implantation, aménagement des sépultures, équipements, etc.) que dans leur fonctionnement (octroi des concessions, gestion et statut du patrimoine arboré en tant que sépulture, réglementation des pratiques commémoratives, etc.).

Résumé rédigé par Marie Fruiquière